

# Membres à l'essai - Salmo Club Vielsalm -

Nom

Prénom

Adresse

Loc

Pays

Né à

Date

Sexe

Intitulé

Nationalité

Téléphone

Fax

GSM

E-mail

## APTITUDE MÉDICALE À LA PLONGÉE

Le membre à l'essai atteste qu'il est apte médicalement et physiquement à la pratique de la plongée sous-marine.

Le membre à l'essai est conscient que les points suivants représentent des contre-indications, mettant sa vie en danger :

- la grossesse,
- toutes les formes d'asthme,
- les pneumothorax et les « trappes à air » pulmonaires,
- les infections pulmonaires,
- toutes maladies, malformations ou opérations réduisant les échanges pulmonaires,
- les affections de la sphère O.R.L., en particulier celles entraînant des vertiges,
- les difficultés de compensation de la pression aux oreilles et aux sinus,
- les caries et plombages en mauvais état,
- les maladies cardiaques ou circulatoires responsables de shunts gauches-droits, d'une réduction de la perfusion myocardique, d'artérites, ou tous autres troubles de la perfusion tissulaire,
- l'hypertension artérielle non traitée,
- le diabète, même traité (insulino-dépendant ou non),
- les maladies neurologiques dégénératives,
- l'épilepsie et les convulsions, (même en traitement),
- les dépressions nerveuses et les maladies mentales,
- l'abus d'alcool ou l'utilisation de « drogues »,
- les troubles importants du métabolisme lipidique non traités,
- les fractures non guéries ou datant de moins de six mois,
- les antécédents d'accidents de plongée,
- la prise régulière de certains médicaments,
- les ulcères évolutifs du tractus digestif,
- les glaucomes à angle fermé.

Le membre à l'essai atteste également qu'il n'a jamais participé à des cours LIFRAS.

Date

Signature